



VILLE DE BAPAUME

FOIRE DE PRINTEMPS DU DIMANCHE 12 AVRIL 2026

PRÉ-INSCRIPTION

CETTE PRÉ-INSCRIPTION EST UNE PREMIÈRE PRISE D'INFORMATIONS DESTINÉE À L'ÉTUDE DE VOTRE DEMANDE.

ELLE NE CONSTITUE PAS UNE INSCRIPTION OFFICIELLE À LA MANIFESTATION. L'INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'APRÈS VALIDATION PAR L'ORGANISATION ET RÉCEPTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET.

À RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET, UN MACARON D'ACCÈS À LA FOIRE VOUS SERA ADRESSÉ, AVEC LES JUSTIFICATIFS DE PAIEMENT. CES DOCUMENTS SERONT À PRÉSENTER LORS DE TOUT CONTRÔLE LE JOUR DE LA FOIRE.

A NOTER

- Toute circulation sera interdite à partir de 9h sur l'ensemble du parcours de la Foire
- Installation : de 6h30 à 8h00 / Démontage : 18h (heure limite)
- Tout emplacement non occupé pour 8h00 sera attribué à un autre exposant
- Il est interdit de rétrocéder son emplacement à un autre exposant en cas d'absence.

IL EST IMPERATIF DE RESPECTER LES CONDITIONS SUIVANTES :

- Aucune demande d'annulation ou de remboursement ne sera acceptée.
- Maintenir en permanence et laisser libre de tout obstacle l'accès des secours. (4 mètres)
- Disposer les étals de façon à laisser libre les accès aux boutiques et aux portes d'immeubles.
- Laisser son emplacement propre en fin de manifestation.
- Ne rien fixer ou accrocher sur boutiques, poteaux ou autres supports.
- Le non-respect de ces conditions peut entraîner un démontage immédiat du stand sans remboursement possible.

LA FOIRE EST RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS.

APRÈS ÉTUDE DE VOTRE DEMANDE, LE DOSSIER OFFICIEL POURRA VOUS ÊTRE ENVOYÉ.

Tous les champs suivants doivent obligatoirement être remplis pour valider la pré-inscription

Nom de l'entreprise :

Nom et prénom du responsable :

Numéro de SIRET / REGISTRE COMMERCE :

Description précise des marchandises vendues :

Téléphone :

E-mail :

Tarif 2026 Droits de place FOIRE : 2€ par mètre linéaire
(commerçants non sédentaires non bapalmois)

NOMBRE DE METRES LINEAIRES SOUHAITES

☐ CAMION MAGASIN ☐ PARASOLS

2€ xml =€